

330

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 330 18 septembre 1975
Douzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 40 francs
jusqu'à fin 1976 : 50 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Pierre Bossy
Jean-Daniel Delley
Maryse Gilliland

L'oubli

Donc, Mme Allende séjournera quelques jours dans notre pays : plusieurs discours à travers la Suisse (samedi à Porrentruy notamment, puis à Genève le 23...) et la veuve de l'ancien président s'en ira ensuite ranimer les enthousiasmes d'autres Européens, toujours plus dépassés par la tragédie chilienne.

Le pire, c'est peut-être l'oubli qui s'installe progressivement, à ce chapitre de l'histoire comme à d'autres — Pinochet n'est pourtant au pouvoir que depuis deux ans — alimenté autant par les tentatives de « récupération » politique du drame de Santiago que par une indifférence générale, encore accentuée par l'indigestion chronique d'actualités dont souffrent lecteurs de journaux et téléspectateurs. Faut-il voir un signe supplémentaire de ce désengagement dans le fait que le socialiste Pierre Graber ait renoncé, au moins à ce que nous en savons au moment de mettre sous presse, à accueillir personnellement Mme Allende? En tout état de cause, l'insupportable réalité demeure. Certains témoignages la cernent avec plus de précision que d'autres. Voici une lettre particulièrement révélatrice où l'essentiel est dit simplement. L'auteur : un résistant de l'intérieur qui écrivait jusqu'ici, au péril de sa vie, très régulièrement à ses compatriotes chassés de leur pays, au rythme d'une lettre par mois au minimum, pour les tenir en éveil (extraits de la revue mensuelle « Croissance des jeunes nations », 163, sept. 1975, 163 bd Malesherbes, 75849 Paris, qui, dans un numéro spécial, publie un dossier remarquable sur le Chili). Nous lui laissons la parole :

« Il y a deux mois que je n'ai pas écrit. Une montagne de journaux, revues et rapports s'empilent sur une chaise près de mon lit. Mais il m'est impossible de faire un article sur les déclarations de Pinochet, sur l'inflation, sur le 1er mai, les nouveaux affrontements entre l'Eglise et la Junte, sur la répression et les mensonges des officiels quand

la réalité du quartier où je vis pèse sur nous comme une tonne de pierres.

» Il faut se démener pour trouver le moindre travail, il faut retourner la terre à la force du poignet pour semer quelque chose qui permette à la communauté où je me trouve de manger; il faut chercher du lait, des légumes, des vêtements pour les enfants du quartier qui se regroupent en gelottant dans la cantine de la paroisse ou dans les écoles maternelles du secteur¹. Il faut écouter avec sympathie les histoires si souvent répétées : « hier je n'ai rien eu à manger, heureusement que mes enfants peuvent manger les cinq jours où ils vont au jardin d'enfants; mais si vous saviez comme elles sont dures les fins de semaines !... » Ou bien cette autre : « Les enfants perdent du poids parce qu'une fois qu'ils sont sortis d'ici, ils ne mangent rien jusqu'à leur retour le lendemain... » Et encore : « Tous les deux nous sommes sans travail, nous avons été à la mairie, il y avait près de deux mille personnes » ... « les filles du lycée le quittent pour aller se placer comme employées de maison, mais elles sont si nombreuses à se présenter que les patronnes les paient le prix qui leur chante ». A remarquer que cette dernière phrase a été prononcée par un professeur d'un lycée de Nuncia. Une voisine a été la semaine dernière travailler comme domestique pour moins de deux dollars par semaine².

» Ces jours-ci (juin 1975) les usines SUMAR, INSA, MADEMSA, BATA, ferment leurs portes : vacances forcées jusqu'à la fin août ; CAUPO-LICAN et COMANDARI travaillent trois jours par semaine : le cordon industriel de Cerrillos est devenu une zone d'usines paralysées. Rien qu'à Santiago, le chômage touche au moins quatre cent mille personnes. On estime à 10 % la baisse du produit national brut cette année. Tous les organismes de crédit international sont fermés pour le Chili. Le Fonds monétaire international a déjà

¹ Juin à août : l'hiver chilien.

² Le salaire minimum actuel : environ 26 dollars par mois.

● SUITE EN DERNIÈRE PAGE

Vendeurs de grenades

De Dieu sait quel gauchiste chevelu, ma citation de la semaine passée ? Non pas : de Simenon ! Dans son dernier livre autobiographique, « Un Homme comme un autre ».

Je n'ai pas d'ailleurs lu que du Simenon pendant ces vacances... Mais aussi, d'un jeune écrivain suisse allemand contemporain, Meienberg, des « Reportages » suisses, consacrés à Siffert, le champion automobiliste, à Chervet, le boxeur — et le dernier au premier « traître » exécuté chez nous au cours de la dernière guerre.

Quoique adversaire, par principe, de la peine de mort, je dois dire que je n'avais pas grande sympathie pour ceux qui se livraient à l'espionnage au profit de l'Allemagne nazie. Présument qu'ils le faisaient poussés par une passion politique que dans le meilleur des cas, j'ai de la peine à distinguer de l'aliénation mentale... En quoi je me trompais : le premier condamné, en tout cas, semble avoir agi pour de pures raisons — si je puis dire

— d'intérêt matériel. Ce qui à mes yeux serait plutôt une circonstance aggravante.

Toutefois...

Toutefois, indépendamment du fait que le condamné paraît avoir eu une enfance misérable et une jeunesse indigente, ce qui lui était reproché principalement était d'avoir vendu à l'ambassade d'Allemagne quelques grenades anti-char, qui intéressaient les nazis, parce qu'ils avaient de bonnes raisons de croire qu'elles étaient particulièrement efficaces. Fort bien, ou plutôt fort mal : quelle pitié avoir pour un homme qui n'hésite pas... etc. ?

Il est vrai. Mais dans le même temps, Oerlikon AG (Bührle, si je comprends bien) qui fabriquait les dites grenades, était en tractations avec les mêmes nazis pour leur livrer non pas quatre ou cinq, mais des milliers de ces joujoux — au prix le plus honnête, soyons-en sûrs. Et le marché fut effectivement conclu quelques mois plus tard...

Mais ici, je m'arrête : la majorité du peuple suisse n'a-t-elle pas rejeté l'initiative contre l'exportation des armes ? Je m'arrête et vous laisse le soin de conclure.

J. C.

et pour de nombreuses générations à venir, n'a pas été résolue, êtes-vous favorable à un contrôle plus sévère de l'implantation de centrales nucléaires, même déjà projetées ?

Face à l'offensive menée par la droite helvétique contre la politique sociale patiemment ébauchée ces dernières années, il s'agit de prendre position. Une question plus précise : A la suite de la réduction des subventions fédérales à l'AVS, l'amélioration des rentes pour les prochaines années est compromise et l'indexation se fera avec une très grande retenue. Une telle mesure nuira gravement aux personnes âgées et de condition modeste déjà touchées par la hausse du coût de la vie. Vous opposerez-vous à ces propositions du Conseil fédéral ?

Dans la foulée de l'« année de la femme », une question précise : Le droit d'élever son enfant au moins pendant les deux premières années n'est pas donné aux mères seules ou aux mères de famille à faibles ressources. Donneriez-vous votre accord à l'introduction de mesures sociales permettant à toute mère d'élever son enfant, au moins pendant ses deux premières années ?

L'égalité des chances face à la formation n'est pas acquise loin de là. Une question précise à ce chapitre : Les personnes qui n'ont pas suivi un enseignement secondaire ou supérieur, ni reçu un bagage culturel suffisant n'ont plus la possibilité de se former à l'âge adulte. Seriez-vous d'accord de faire expérimenter de nouveaux projets de formation d'adultes qui tiennent compte des plus défavorisés ?

Face aux étrangers, il s'agit d'annoncer la couleur... Une question précise : L'OFIAMT a édicté des directives précises, fin janvier 1975, pour protéger les travailleurs suisses contre les travailleurs étrangers (frontaliers, saisonniers, permis B) en période de récession. Etes-vous d'accord avec ces directives ?

Avec la menace sur les postes de travail, l'exportation d'armes apparaît soudain comme la ga-

ELECTIONS FÉDÉRALES D'OCTOBRE

Les candidats fribourgeois sommés d'annoncer la couleur

Les candidats fribourgeois au National au pied du mur.

Une certaine Suisse est-elle mal développée, voire sous-développée ? Une question plus précise : Se fondant sur la dernière statistique de l'impôt de défense nationale, une étude sur la pauvreté en Suisse note que sur les cinquante communes les plus pauvres de Suisse, vingt-cinq sont fribourgeoises. Voulez-vous défendre une planification et un développement économique qui tiennent mieux compte des besoins réels des régions plus pauvres et qui évitent de favoriser les centres où se prennent les décisions ?

En fait de politique de l'énergie, tout n'est-il pas encore à faire ? Une question plus précise : Considérant les avertissements de centaines de scientifiques, les incertitudes qui remettent sérieusement en question la crédibilité en l'énergie nucléaire, étant donné qu'aucune politique énergétique globale à long terme n'a encore été établie à ce jour, que le gaspillage d'énergie reste un problème majeur de notre société, que les alternatives non-polluantes (énergie solaire, géothermique, éolienne...) n'ont été abordées qu'avec peu de sérieux et de moyens et que la question des déchets radioactifs, représentant un péril grave pour nous

rantie d'un certain nombre de commandes pour notre industrie... Dans cette perspective même, une question précise : Le 24 septembre 1972, le peuple suisse repoussait une initiative populaire visant à interdire l'exportation des armes à une majorité très faible. Suite à cette votation le Conseil fédéral affirma qu'il limiterait les exportations et ne livrerait pas d'armes à des territoires où des conflits armés ont éclaté ou menacent d'éclater, ou dans lesquels règnent des tensions dangereuses. Ces conditions d'embargo devraient s'appliquer à l'Iran et à l'Espagne, or la Suisse a exporté en 1974 vingt-quatre fois plus d'armes en Espagne, qui est le quatrième client de notre pays, que l'année précédente, l'Iran est au troisième rang sur le carnet de commandes de nos industries d'armement qui ont exporté, durant le premier trimestre 1975, pour quelque 85 millions de francs de plus qu'au cours de la période correspondante de 1974. En tenant compte que le canton de Fribourg avait accepté l'initiative, êtes-vous prêt à intervenir pour forcer le gouvernement à maintenir ses engagements ?

Les relations de la Suisse avec le tiers-monde, un test de solidarité. Une question précise là encore : Le produit national brut moyen par habitant de la Suisse a passé de 6380 dollars en 1973 à 7270 dollars en 1974. Nous sommes actuellement dans le peloton de tête des pays riches (selon une publication de l'UBS). Or, ces dernières années, l'aide publique de la Suisse en faveur des pays du tiers-monde était de 0,16 % de notre PNB, soit une des plus faibles des pays développés. Etes-vous partisan d'un sensible accroissement de notre aide publique pour parvenir à 0,7 % du PNB aux pays du CAD (Conseil d'aide au développement) de l'OCDE ?

Tous les candidats fribourgeois pour le National viennent donc de recevoir une liste de huit pages de questions couvrant les chapitres les plus importants de la vie politique helvétique. Ci-dessus quelques échantillons de ces interpellations (qui se divisent souvent en plusieurs paragraphes; ainsi

le point intitulé « une politique de paix » est ouvert à la fois sur la défense non-violente, le service civil et la justice militaire) encore complétées par le rappel de sept initiatives pendantes ou à déposer :

— Implantation des centrales atomiques : Soutiendrez-vous l'initiative populaire « pour la sauvegarde des droits des citoyens et la sécurité en matière de construction et d'exploitation des centrales atomiques » visant à accorder aux communautés locales un droit de veto quand il s'agit d'implanter une centrale atomique sur leur territoire ?

— Impôt sur la richesse : Etes-vous favorable à un impôt sur la richesse, tel que le propose une initiative récente ?

— Participation : Une initiative lancée par les milieux syndicaux demande l'introduction du régime de la participation dans les entreprises. Le contre-projet du Conseil fédéral limite sensiblement ce droit. Au moment où les relations de travail deviennent encore plus difficiles pour les travailleurs, soutiendrez-vous la « participation » telle qu'elle est défendue par les syndicats ?

— Les droits de la femme : Répondant aux nombreuses injustices et discriminations dont les femmes sont victimes, une initiative vient d'être lancée, qui vise à spécifier dans la Constitution l'égalité de l'homme et de la femme devant la loi. Cette initiative insiste également sur la reconnaissance des droits de la femme dans certains domaines particuliers (égalité des chances et de traitement en matière d'éducation, de formation professionnelle ainsi que pour l'accès à l'emploi et à la profession, rémunération égale pour un travail de valeur égale, même droits et mêmes responsabilités dans la famille). Etes-vous disposé à soutenir cette initiative ?

— Locataires : Le 30 juin 1973 a été déposée une initiative populaire pour une protection efficace des locataires. Soutenez-vous les dispositions prévues dans cette initiative pour résoudre les problèmes du logement ?

— Immigration : L'initiative « Etre solidaires » se

propose de résoudre le problème de l'immigration en accordant aux étrangers les mêmes droits (sauf les droits politiques) qu'aux Suisses, en particulier dans les domaines social et familial, pour favoriser leur intégration, tout en prévoyant la stabilisation de leur nombre. Cette initiative permettrait l'abolition du statut du saisonnier. Etes-vous d'accord de soutenir cette initiative ?

— Service civil : La commission du DMF chargée par le Conseil fédéral d'examiner l'initiative de Münchenstein propose dans son rapport de réserver le service civil exclusivement aux objecteurs de conscience à motivations éthiques ou religieuses. Les statistiques montrent pourtant que le 80 % des objections ont une dimension sociale et politique. Pensez-vous que le service civil tel qu'il est présenté par l'initiative de Münchenstein est une solution au problème de l'objection de conscience ?

C'est par « oui » ou par « non » que les vingt-sept candidats en présence sont invités à répondre aux huit groupements fribourgeois qui se sont mis d'accord sur cette liste (Arbeitsgruppe für Entwicklungspolitik, Aide à toute détresse/Le Quart Monde, Comité pour l'abolition du statut de saisonnier, Comité Etre solidaires, Déclaration de Berne, Frères sans frontières, Mouvement d'action non violente, Mouvement populaire des Familles) et les résultats de l'enquête recevront, dès début octobre, le plus de publicité possible. A n'en pas douter le « tri » à partir des données recueillies, sera difficile, à n'en pas douter l'absence de nuances des réponses attendues risque de favoriser l'opportunisme électoral de certains, à n'en pas douter la somme des questions posées ne fonde pas encore une politique globale de notre pays, l'entreprise est cependant remarquable à la fois par la qualité des préoccupations sociales, politiques et économiques qu'elle indique, par la vigueur du ton qui doit être l'amorce d'un contrôle du fonctionnement de notre démocratie par des groupements résolument militants et « marginaux ». Un exemple pour d'autres débats contradictoires dans d'autres cantons.

Jura: une chance pour la Confédération

La troisième vague de plébiscites passée, c'est une page essentielle qui se tourne pour les Jurassiens du Nord. Que cette page d'histoire ait été marquée par la violence traduit certainement autant l'ambiguïté des méthodes adoptées pour la partition que l'importance de l'enjeu ou le désarroi alimenté par la passivité des pouvoirs centraux à l'égard du nouveau canton né, dans les faits, il y a des mois. Moutier, c'était sur le moment un « quitte ou double » redoutable, imposé tant aux séparatistes qu'aux pro-Bernois. Se bornera-t-on à regretter seulement qu'il ait été dramatique ? Aujourd'hui bien sûr la lutte des francophones du Sud pour la préservation de leur identité reste un sujet épineux, plus épineux encore que ces dernières années, puisque la minorité de langue française est encore plus minoritaire, puisque les intérêts de la ville importante de la région, Bienne, vont se révéler toujours plus divergents de ceux des vallons anti-séparatistes, puisque un fossé est créé pour longtemps entre deux communautés qui ont lutté dans des camps opposés avec des succès pour le moins inégaux (que l'on songe par exemple à Moutier même, divisée jusque dans ses commerces, ses sociétés, ses bistrotts, ses partis aussi...). Là, il n'est pas certain que les slogans du Rassemblement jurassien, défenseur naturel de cette minorité, basés hier surtout sur l'unité du Jura, recouvrent encore la réalité entière des pro-

blèmes posés. A l'évidence, il faudra changer d'angle d'attaque, se couler dans l'actualité locale pour affirmer une présence indispensable; c'est ce travail-là qui sera le creuset d'une nouvelle « unité ».

Aujourd'hui, mais de l'autre côté de la frontière cette fois, les esprits peuvent se libérer des contingences plébiscitaires, si aigus que soient les regrets: il s'agira d'imposer un projet institutionnel le plus rapidement possible (mais n'attend-on pas la désignation d'une Constituante pour mars prochain déjà, le dépôt d'un premier projet de Constitution élaboré par des juristes pour la fin de l'année déjà ?) pour qu'il ne soit pas seulement, et au fur et à mesure des marchandages inévitables, tributaire du poids du présent, mais qu'il impose une évolution positive du canton dans le futur immédiat et plus lointain.

C'est à peine si les luttes de ces dernières années auront permis de prendre cet élan, les votations polarisant les forces et la réflexion. Pourtant la Confédération helvétique a tout à gagner à avoir sous la main en quelque sorte un modèle d'organisation démocratique neuf, moderne (face à cette aubaine, qui parle d'un vote négatif des Suisses lors de la consultation sur la modification inévitable de la Constitution ?). On imagine aussi quelle sera la force d'attraction de cet effort pour le Sud... En ce, la page est vraiment tournée.

Qui se ressemble, s'assemble

Les « associations spécialisées » des chefs des départements cantonaux feront-elles un jour contrepoids au pouvoir central ? Nul ne le sait encore... C'est à peine si on les connaît toutes ! Faisons-en donc d'abord le tour (d'après une brochure officielle) :

Conférence des directeurs cantonaux des finances*
Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique *

Conférence des directeurs cantonaux des forêts *
Conférence du contrôle intercantonal des médicaments *

Conférence des dir. cant. de justice et police *
Conférence des dir. cant. des travaux publics *
Conférence des directeurs cantonaux de l'assistance publique

Conférence des dir. cant. de l'agriculture *
Conférence des chefs des départements militaires
Conférence des directeurs cantonaux de l'économie publique *

Conférence des dir. cant. de la santé publique *
Conférence des directeurs cantonaux des tutelles *
Conférence des chanceliers d'Etat *

* Trad. DP : le titre n'existe qu'en allemand !

FEUILLETON

Chômage

Avertissement. Il est hasardeux de nos jours de publier un feuilleton qui ne soit ni de sexe ni de mort. Au risque de choquer de nos fidèles lecteurs, le seul o(s) à ronger que nous leur jetterons au cours des épisodes à venir est une histoire de pour-cent. Comble de non-conformisme, nous commencerons même, au chapitre premier, par la conclusion du personnage principal sur le thème choisi.

Chapitre premier.— Où l'on voit la Société pour le développement de l'économie suisse (SDES) conclure à la quasi inexistence du chômage en Suisse.

La SDES, porte-parole et inspiratrice du patronat helvétique (bulletin 36/75) :

« Après ce qui vient d'être dit, on ne saurait admettre le chiffre de 120 000 chômeurs en Suisse, constamment avancé par les syndicats pour des raisons évidentes. Il est basé en partie sur de faux raisonnements, sur des conversions matériellement inexactes, sur des interprétations juridiques insoutenables et, en outre, sur des estimations douteuses. Mais, même à supposer que l'on admette les arguments théoriques des syndicats, on n'atteindrait pas les 120 000 « unités de travail » au chômage avancées par les syndicats. En réalité, la Suisse compte actuellement « seulement » environ 8500 véritables chômeurs, auxquels s'ajoutent éventuellement quelques « chômeurs cachés ». Le restant ne représente pas des chômeurs, mais — en termes plus précis — des places de travail supprimées. » Sic.

(A suivre)

Sécurité médico-sociale : quelles priorités ?

Une dernière confrontation télévisée (émission de « rentrée » à « Table ouverte » dimanche dernier) l'a assez démontré : nul domaine n'est aussi difficile à éclaircir aujourd'hui dans notre pays que la « politique de la santé ». Pour un diagnostic efficace en la matière, fixons donc les têtes de chapitre et la méthode !

Après le « non » du 8 décembre au projet socialiste en matière d'assurance-maladie, les événements se précipitent : augmentation des cotisations individuelles par plusieurs caisses; diminution des subventions fédérales en janvier; élévation du montant et modification des conditions de la « franchise » pour les assurés. Ensuite ?

Ces « freins aux dépenses », coup par coup, au gré des circonstances, dans une méconnaissance hypocrite de faits gênants et sans perspective cohérente en matière de santé publique, participent de la sape de la politique sociale. Dans un « système » antisocial, des mesures iniques, qui accroissent l'inégalité sociale.

La sécurité médico-sociale en Suisse ne peut être qualifiée de « système », sinon par dérision envers la multiplicité des mesures juxtaposées, fédérales, cantonales, communales, commerciales.

Veut-on bien voir le désordre ?

— Les disparités entre cantons sont choquantes. Selon leur appartenance cantonale, les citoyens suisses ne sont pas égaux dans leur droit aux soins; cela se traduit même par des différences d'espérance de vie.

— Des modes désuets de prises en charge et d'aides des pouvoirs publics continuent de subventionner de manière indistincte gens riches et gens économiquement faibles. Et les mesures prises récemment seront ressenties surtout dans

les familles à revenus modestes.

— En invoquant la surconsommation, on frappe ceux qui sont encore des sous-consommateurs, essentiellement des personnes âgées, fréquemment atteintes de maladies chroniques.

— On prône la prévention, et on attaque les cas dits bagatelles, qui sont souvent l'occasion de dépistages et représentent une faible part de la masse monétaire affectée à la santé publique.

— On « oublie » que la franchise ne retient nullement les gens aisés, amateurs de coûteux check-up à la mode; les distorsions de consommation aboutissent même à un subventionnement déguisé : les cotisations des couches sociales modestes servent à financer en partie les prestations des privilégiés.

Allons même plus loin !

L'opacité administrative et la complexité des mécanismes de financement ne permettent pas d'apprécier objectivement les abus et les gaspillages. Il faut les chercher non tant dans ces « petits risques », sur lesquels on s'acharne, mais parmi les suréquipements et les surprestations dans certains secteurs. Au vrai, on n'a pas cherché à économiser. Pour cela, il faudrait remonter aux sources. Or il est plus simple, évidemment, de procéder à des transferts sociaux qui ne remettent pas en cause la structure actuelle de dispensation des soins et la spirale montante des frais de santé.

Bref ! L'accélération des dépenses de santé ces dix dernières années est un fait incontestable. Les budgets des pouvoirs publics en sont sérieusement hypothéqués. Le ralentissement économique impose un assainissement. Où est-il possible, dans la situation actuelle, avec les moyens disponibles ? D'abord par la limitation de la course au prestige et de la surenchère entre hôpitaux. De nombreux frais médicaux peuvent être évités par une meilleure organisation, par l'établissement de contrats forfaitaires

de certains médecins hospitaliers qui usent des rentes de situation, par la révision d'une tarification qui est une véritable prime à la commercialisation de certaines prestations médicales, par la révision, au niveau des pouvoirs publics, des conventions établies avec des institutions hospitalières, qui trop souvent se bornent à leur étroit champ local, et des caisses maladie dont certaines perdent de vue leurs buts initiaux.

De telles mesures sont du domaine d'un « possible » prochain, si seulement se dessine une volonté politique en ce sens. Ces palliatifs seraient un premier pas. Un pas plus difficile à franchir que les décisions concernant les transferts sociaux, car il dérangerait de lourdes habitudes et se heurterait à des privilèges.

La gauche doit prendre dans ces conditions l'offensive en faveur des économies; des vraies; elle doit à cet effet mettre en évidence les manœuvres d'une droite habile à préserver ses avantages et qui n'en est plus à une contradiction près, et pour cela exiger l'analyse et la comparaison des modes de dispensation des soins, la transparence des coûts réels d'un système dispendieux, gaspilleur, inéquitable. Après l'échec du 8 décembre, et contre les tristes priorités des tenants de l'austérité à sens unique, la gauche doit reformuler des lignes directrices en matière de formation et de rémunération des personnels, de coordination des types de services, de financement de la sécurité médico-sociale; elle doit s'efforcer de développer l'éducation sanitaire, mode de prévention apte à rendre les personnes plus autonomes envers une médecine autoritariste et soumise à de nombreuses tentations mécanistes. Cela doit se traduire évidemment en une politique à long terme, basée sur une redéfinition des finalités et des objectifs de la lutte pour la santé de la majorité.

Des nationalistes pour le National

Les formations nationalistes se multiplient à un rythme soutenu en ces semaines préélectorales. Tentons de faire rapidement le point, au moins sur le plan historique ! Des listes nationalistes apparaissent pour la première fois en 1963. On notait, dans le canton de Zürich, une liste du « Mouvement suisse contre la surpopulation étrangère » (Schweizerische Bewegung gegen die Überfremdung) et une liste du Parti du peuple suisse (Schweizervolk Partei). Ces deux listes n'obtinrent que peu de suffrages. D'autres listes avaient certainement des tendances semblables, mais ne l'exhibaient pas dans leur titre (pas de candidats nationalistes dans d'autres cantons). En 1967, apparaissent de nouveau deux listes nationalistes à Zürich, probablement les mêmes

Pour mémoire, le crédo « nationaliste ». Tel, l'article deuxième des statuts du Rassemblement national républicain suisse :

« L'association a pour but de :

- 1. conserver la Suisse aux Suisses ;*
 - 2. défendre le travailleur suisse et la petite propriété ;*
 - 3. combattre et vaincre toute agression subversive, intérieure ou extérieure, contre les libérés populaires ;*
 - 4. revaloriser la famille et l'enseignement ;*
 - 5. établir des contacts avec toutes organisations poursuivant des buts analogues. »*
-

qu'en 1963, puisque le Parti du peuple suisse et l'Action contre la surpopulation étrangère sollicitent les suffrages des électeurs (James Schwarzenbach est élu sur la deuxième liste). Le Parti démocrate, en perte de vitesse, intitule sa liste

« Parti démocratique pour une politique démographique saine » ; il a un élu également. D'autres listes sont déposées à Bâle-Ville (Action nationale contre la surpopulation étrangère du peuple et de la patrie) et à Genève (Vigilance). Elles n'ont pas d'élu.

Enfin, en 1971, c'est la percée. On dénombre six listes nationalistes à Zürich : « Erwa-Bund » lutte pour le droit et la protection de l'environnement, Action nationale contre la surpopulation étrangère du peuple et de la patrie, Mouvement populaire helvétique contre la surpopulation étrangère, Mouvement républicain du canton de Zürich, Sections campagnardes de l'Action nationale contre la surpopulation étrangère du peuple et de la patrie, et le Parti du peuple suisse qui participe pour la troisième fois aux élections avec, en tête de liste, un maçon (candidat unique auparavant). Les Républicains ont aussi une liste à Berne, à Bâle-Ville, à Saint-Gall, en Argovie, en Thurgovie, dans le canton de Vaud, ainsi qu'à Neuchâtel et à Genève (Vigilance).

Forte « présence »

L'Action nationale est présente à Berne, à Soleure, à Bâle-Ville, à Bâle-Campagne, à Schaffhouse, en Argovie, en Thurgovie, au Tessin, dans le canton de Vaud et dans celui de Genève (Représentation populaire). Il y avait ainsi des listes nationalistes dans la majorité des cantons suisses (13), avec pour résultat 11 élus dans six cantons (Zürich, Berne, Argovie, Bâle-Ville, Thurgovie et Vaud).

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Une annonce

La première annonce de la campagne socialiste pour le renouvellement des Chambres fédérales a paru dans un certain nombre de journaux outre-Sarine. Elle est titrée : « Dans la lutte électorale pour le Conseil national nous avons besoin de

plus que de votre voix, nous avons besoin de votre aide ». Sous ce titre, sur une page, une explication claire de la politique du PSS et des moyens de l'appuyer. Un coupon à envoyer au secrétariat du PSS permet de commander du matériel de propagande, de s'annoncer pour collaborer au coloriage des affiches socialistes ou pour participer aux campagnes d'information. En conclusion ces mots : Nous sociaux-démocrates ne devons pas seulement avoir raison. Il faut aussi nous rendre raison. (Wir Sozialdemokraten müssen nicht nur recht haben. Wir müssen auch recht bekommen). Un ton prometteur...

Journal de police

— *Un conseiller communal zurichois a interpellé la municipalité de sa ville sur la distribution « tous ménages » d'un « Polizeitung ». Le municipal responsable a répondu que ce journal sera édité une fois par année pour informer la population. Le coût de l'édition 1975 a été de 41 000 francs environ (frais d'impression et de distribution). A son avis, la presse quotidienne informe bien sur les problèmes qui se posent à la direction de la police, mais elle ne peut traiter tous les aspects de cette activité qui doivent être connus du public.*

Les syndicats

— *« Die Weltwoche » (36) publie un article sur les syndicats dont le ton est critique et les informations délayées et superficielles. Cela fait évidemment regretter l'absence d'un hebdomadaire de gauche en Suisse alémanique. Est-ce la raison pour laquelle l'édition alémanique de la Correspondance syndicale publie des informations sur les difficultés du « Leserzeitung » en indiquant à quelle adresse des numéros spécimen peuvent être obtenus ?*

Femmes entre elles

— *Trois articles à noter dans le dernier magazine hebdomadaire du « Tages-Anzeiger » !*

Le premier tient en une interview de Simone de Beauvoir par Betty Friedan. Un face à face, respectueux, de deux générations de championnes de l'émancipation féminine; un dialogue qui éclaire remarquablement l'évolution multiforme des mouvements de libération de la femme à travers le monde entier.

Le second illustre les tranches des étrangers en passe de « gagner » le passeport helvétique à travers divers examens et enquêtes. Au-delà de l'analyse d'un rituel parfois pénible à imaginer, l'auteur, Michael Haller, dresse le portrait d'un citoyen suisse idéal tel que doivent l'ingurgiter les candidats à la nationalisation, eux-mêmes corsetés dans la mythologie de l'étranger présente constamment à l'esprit des examinateurs.

Le troisième enfin fait le point des réalisations actuelles d'architectes spécialisés dans la conception de « maisons solaires » dont les installations produisent jusqu'à 80 % de l'énergie nécessaire à la vie quotidienne des habitants. Sur le sujet une exposition (à voir à Bâle du 27 novembre 1975 au 15 janvier 1976; catalogue sur demande au Groupe de travail sur l'environnement, case postale 2111, 8028 Zurich) et un livre centré sur la conception des bâtiments en question («PLENAR, Planung - Energie - Architektur, Editions Arthur Niggli, Niederteufen, 1975).

— Dans le supplément « politique et culturel » de fin de semaine de la « National-Zeitung », à lire notamment un essai sur la vie d'une mère de famille et une synthèse sur la presse féminine en Suisse allemande et surtout sur les efforts de Ringier pour s'imposer dans cette spécialité-là aussi.

Initiative fédérale: une « première »

Égalité entre hommes et femmes, plus précisément une égalité des droits et des devoirs dans la famille, pour le salaire (rémunération égale pour un travail égal ou de valeur égale), dans l'accès

à l'éducation, à la formation professionnelle, ainsi que pour l'accès à l'emploi ou dans l'exercice d'une profession : c'est un champ d'application à la fois large et précis qu'ouvre à la Constitution fédérale (article 4 modifié) la première initiative fédérale issue de milieux féminins dans l'histoire de la Confédération helvétique.

Vers un débat national

Que l'on soit d'accord ou non avec le principe du lancement d'une initiative sur le sujet, il faut admettre que le débat national que ne manquera pas de provoquer cette récolte de signatures, puis les diverses campagnes inévitables (si la proposition n'est pas retirée) est hautement souhaitable. Particulièrement en cette période de basse conjoncture où les difficultés économiques accentuent les différences de traitement entre les sexes notamment dans le domaine de l'emploi.

Injustice

Il est patent que, dans la majorité des cas, les femmes sont les premières victimes des compressions de personnel. « Double salaire », « salaire d'appoint », les arguments ne manquent pas dans la logique industrielle pour justifier ce parti pris. Il n'en reste pas moins que des femmes doivent quitter leur emploi parce que femmes, même à niveau égal de qualification professionnelle. C'est ignorer, faire bon marché de critères sociaux dont le poids ne saurait pourtant en bonne justice, être négligé. C'est, en définitive, en rester à l'idée que la femme bénéficie d'un soutien assuré et que son gain n'est pas vraiment indispensable; or ce postulat, tout répandu qu'il soit, ne correspond pas à la réalité, beaucoup s'en faut; il suffit de consulter les statistiques recensant les Suissesses veuves ou célibataires pour s'en convaincre...

Lutter pour la modification de la Constitution au chapitre de l'égalité des droits n'a bien sûr qu'un lointain rapport avec une action immédiate sur les injustices en cours. On voit pourtant ailleurs l'angle d'attaque est judicieux à moyen terme.

Qu'on en juge plutôt par l'évolution récente de la situation à ce même chapitre de l'égalité des droits entre les sexes aux États-Unis !

En 1964, le Congrès américain votait une loi sur les droits civiques. A l'époque, l'objectif était une amélioration du sort réservé à la minorité noire. Le titre 7 de cette loi, telle qu'elle fut finalement votée, interdisait la discrimination en raison de la race, de la couleur, de la religion, du sexe ou de l'origine, en quelques privilèges ou conditions d'emploi que ce soit.

Les armes de la femme américaine

Or les femmes, aujourd'hui, font largement usage (si largement d'ailleurs que les tribunaux sont débordés de plaintes) de cet article pour défendre leurs droits à l'emploi.

Voici comment cela se passe concrètement : lorsqu'une femme estime qu'elle a été l'objet d'une discrimination, soit dans les offres d'emploi parues dans la presse, soit dans le recrutement, l'engagement ou le renvoi, soit dans le salaire ou les promotions, elle porte plainte devant une commission spécialisée qui délègue des inspecteurs dotés de larges pouvoirs d'investigation dans la compagnie en question; si ceux-ci découvrent que la proportion de femmes, dans une catégorie particulière, diffère de la proportion des femmes employées dans l'entreprise, la discrimination est établie (on n'autorise la discrimination en fonction du sexe que pour des postes où le sexe est considéré comme un véritable critère de qualification); la direction doit alors non seulement réparer le préjudice, mais s'engager à l'éliminer à l'avenir.

Une ouverture

La législation américaine, outre les moyens de défense qu'elle autorise, en refusant la distinction entre métiers « masculins » et « féminins » a ouvert aux femmes des professions nouvelles avec tout ce qu'elles comportent d'avantages, tant du point de vue de la promotion que du salaire.

L'oubli

(suite et fin)

remis en mars un rapport négatif pour le gouvernement et Cauas le ministre de l'économie a dû, il y a quelques semaines, prendre l'avion pour Washington afin de mendier un peu d'argent car les prêts n'ont pas suffi. En juin aussi le rapport du Fonds monétaire sera encore négatif.

» La marine a triplé ses effectifs.

» Le gel des dépôts dans les Caisses d'épargne qui aurait dû avoir lieu l'an dernier touche maintenant les petits industriels, entrepreneurs et commerçants qui ne pourront plus payer leur personnel. Les grands de la finance ont déjà retiré tout leur argent. Et la Junte ne tombe pas...

» La répression continue, c'est bien vrai. Mais les six ou dix mille prisonniers même s'il paraît stupéfiant de dire cela ont au moins le vivre et le couvert quand ils ont la chance de survivre aux tortures. Par contre, la grande prison de la faim, du désespoir et de la mort lente touche des millions de Chiliens. Et c'est de cette réalité là que nos compatriotes de l'extérieur et nos amis étrangers ne se rendent pas compte. (...)

» Les paroisses ouvrières font l'impossible pour organiser des cantines, des ateliers ou des centres de soins.

» Mais les cantines reçoivent dix fois plus d'enfants qu'au début de l'année et nous avons un hiver particulièrement froid. Les ateliers se sont fermés un à un faute d'acheteurs parce que leurs produits ne sont pas de nécessité vitale. Les centres de soins se multiplient, mais on manque de remèdes : pénicilline, aspirine, vitamines, sirops contre la toux, anti-allergiques... on manque aussi de médecins et ce sont des infirmières et des personnes de bonne volonté qui essaient de boucher les trous. Dans bien des cas, elles peuvent seulement constater la dénutrition massive des enfants.

» Le plus grave, c'est le manque de travail. Un jour, une femme pâle et diaphane arrive à une école maternelle avec deux enfants aussi pâles qu'elle. Quand on lui demande son adresse, elle

dit « je n'ai pas de maison, je dors là où me surprend la nuit ». Si elle avait du travail, elle pourrait au moins avoir une pièce.

» Les quartiers populaires se transforment en « courées » de planches parce que celui qui ne peut plus payer les mensualités à la CORVI³ doit trouver un coin pour se loger comme il peut. S'il y avait du travail on pourrait avoir un logement. Mais chaque jour, chaque heure, que je sois chez moi ou dans la rue, je me rends compte qu'il n'y a pas de travail.

» Les techniciens savent que les formules magiques de la junte ne donneront aucun résultat, que l'augmentation des salaires fin juin ne fera croître ni la consommation ni la production parce que les prix vont continuer à monter et une fois de plus tout sera hors de la portée des grandes masses. C'est pour cela qu'il est impossible de prévoir quand il y aura du travail. Voilà pourquoi nous avons besoin de vivres et d'argent. (...)

» Ceux qui sont à l'extérieur peuvent sentir la solitude et avoir la nostalgie du Chili mais ils ont la nostalgie d'un pays qui n'existe plus. Ces jours-ci j'ai pensé qu'écrire était un luxe que je n'ai pas le droit de m'offrir et je me demande qui va pouvoir un jour remettre sur pied ce spectre de nation. La gauche en exil se rend-elle bien compte que ceux qui sont restés ici ne seront plus jamais les mêmes qu'auparavant ?

» C'est pourquoi j'en suis arrivé à la conclusion que je ne puis continuer à écrire des rapports savants pour donner une satisfaction intellectuelle aux Chiliens et à nos amis qui sont à l'extérieur afin qu'ils analysent, décident et discutent tandis que le peuple du Chili est à l'agonie.

» Si vous êtes incapables de mettre en pratique la solidarité, le christianisme ou le marxisme que vous proclamez je veux dire par des faits concrets au cours des toutes prochaines semaines, alors dès aujourd'hui, je prends congé de vous !... Un bien triste adieu parce que ceux qui souffrent de la faim et de la maladie, ceux qui sont dans l'angoisse se rendent compte que dans cette tâche à

³ Service du Ministère de la construction.

laquelle nous sommes attelés aujourd'hui, nos anciens camarades ne nous donnent pas la main et cette tâche, c'est tout simplement... survivre. »

(M. Rodriguez, Santiago, juin 1975)

ANNEXE

Terreur quotidienne

Faut-il rappeler que les syndicats et les partis de gauche ont été les premières cibles de la junte dès son accession au pouvoir ?

Le 24 septembre 1973 une loi supprimait la Centrale unique des travailleurs (CUT), « étant donné que cet organisme s'était transformé en organisation politique sous l'influence de tendances étrangères au sentiment national » (la CUT comptait un million d'adhérents et 34 % d'entre eux appartenaient au parti démocrate-chrétien...)

Les réunions sont interdites au Chili depuis le coup d'Etat. L'armée en organise pourtant quelques-unes, sous son contrôle. Les parents d'élèves d'un collège de Santiago ont ainsi reçu la lettre suivante :

« Chers parents d'élèves,

» Par ordre du commandant militaire, le général de brigade, M...., le directeur du collège convoque tous les parents d'élèves à une réunion qui aura lieu le mardi 3... à 20 heures exactement dans le salon d'honneur du collège.

» Le fait de ne pas se rendre à la convocation présente constituerait un motif suffisant pour qu'il soit procédé à votre arrestation immédiate.

(signé) : M... directeur du collège

» PS. — Les excuses verbales ou écrites ne seront pas prises en considération. Les parents qui se trouveraient dans l'impossibilité réelle d'assister devront présenter des explications écrites avant la réunion : elles seront transmises au commandement militaire.

» Veuillez avoir la bonté de nous retourner la présente convocation signée avant le lundi 2 ».